
AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Fiche info sur le projet de rapprochement du SIEA et du SIEN

La DGER est engagée dans une démarche globale d'amélioration du système d'information de l'enseignement agricole.

Disposer de systèmes d'information (SI) performants est un besoin essentiel pour piloter l'appareil de formation et d'éducation qu'est l'enseignement agricole (EA). Il s'agit d'offrir aux élèves et aux familles un service de qualité. Il s'agit aussi de proposer aux personnels qui œuvrent dans les établissements des outils efficaces, ergonomiques et fiables.

L'historique et la complexité du SI de l'EA induisent certaines difficultés, qui ralentissent l'exécution des missions attendues, mettent en risque la capacité à assurer certaines missions régaliennes et accaparent une partie du temps de travail des personnels, ce qui les éloignent de leur cœur de métier (pédagogie, animation, pilotage de projet...).

Face à ce constat, plusieurs chantiers structurants sont engagés par la DGER pour améliorer et rénover les SI, qui prennent en compte les besoins d'évolution régulièrement exprimés. Ce sont des chantiers au long cours, qui mobilisent toute une équipe au niveau national. Ils sont cependant peu connus et leurs résultats ne seront tangibles que lorsqu'ils seront achevés.

Afin de donner de la perspective à tous les personnels de l'enseignement agricole dans les établissements et au niveau régional, une série de fiches explicatives établies par la DGER vise à redonner un cap et à préciser les objectifs et le contenu de ces chantiers structurants.

La mise en œuvre de certains chantiers, le développement et le maintien de certains SI et l'assistance utilisateurs qui va avec, sont confiés par la DGER à l'Institut Agro Dijon, qu'elle finance à cette fin dans le cadre du dispositif national d'appui (DNA).

Les enjeux du rapprochement entre le SIEA et le SIEN

Le rapprochement des systèmes d'information de l'enseignement agricole (SIEA) et de l'éducation nationale (SIEN) vise à faciliter l'expérience des apprenants, de leurs familles et de la communauté éducative.

Ce projet, qui concerne l'ensemble des établissements publics et privés de l'enseignement agricole technique, doit permettre de :

1. **Faciliter l'expérience des familles** : réduire le nombre de comptes par famille et en améliorer la fluidité des parcours des apprenants entre EN et EA.
2. **Renforcer l'équité de traitement des apprenants EN et EA** : donner accès aux mêmes services dont la dématérialisation des procédures et aux mêmes outils numériques éducatifs.
3. **Améliorer le service pour la communauté éducative** : réduire le nombre d'applications et diminuer les doubles saisies.

4. **Construire un socle numérique commun** : bénéficier d'une mutualisation des moyens pour répondre aux nouveaux besoins, en modernisant les flux de données et en fiabilisant la qualité des données.

Une réorientation du projet en fin d'année 2025

A la suite des études menées avec le ministère de l'éducation nationale (EN) pour la mise en oeuvre d'une convergence entre nos deux systèmes d'information, une réorientation du projet a été actée entre la DGER et la DGESCO et la DNE de l'éducation nationale.

Le projet initial prévoyait de converger l'ensemble des apprenants inscrits de l'EA dans le système d'information de gestion de la scolarité de l'EN (SIECLE BE). Les études menées conjointement avec l'éducation nationale ont révélé que cette approche était trop ambitieuse au sens où elle risquait de déstabiliser le SIEN.

Plutôt qu'une approche par le "cœur" (la base élève), le projet est réorienté vers une approche par la "périphérie" (des applications précises).

Le nouveau projet pour bénéficier de services concrets

Nos services travaillent aujourd'hui ensemble pour permettre à l'enseignement agricole de bénéficier directement de nouveaux services concrets, parmi lesquels la priorité a été donnée aux applications suivantes :

- Le traitement automatisé des bourses et la saisie dématérialisée des demandes ;
- Le livret de parcours inclusif (LPI) pour les élèves ayant des besoins particuliers ;
- L'utilisation de SI examens et concours, notamment « Cyclades », application de gestion des examens et concours, ou d'autres de ses solutions intégrées, tout particulièrement celle relative à la dématérialisation de la correction des copies d'examens « Santorin » ;
- L'application "Faits établissement" pour recueillir et mesurer des évènements.

La réorientation du projet, au travers de ces nouveaux modules, est pleinement en phase avec nos objectifs fondamentaux :

- Assurer l'équité de traitement des apprenants de l'EA par rapport à ceux de l'EN ;
- Faciliter les démarches des familles et des apprenants dans leur parcours ;
- Homogénéiser et fluidifier le parcours des apprenants passant de l'EA à l'EN et inversement ;
- Simplifier et moderniser les processus métiers pour les établissements publics et privés de l'EA.